

Conditions assurance tous risques sans bonus/malus Allianz:

2 conducteurs maxi, de 23 ans et 3 ans de permis pour camping-car, fourgon aménagé ou van aménagé allant jusqu'à 120000.00 € avec VASP sur la carte grise. Pour toutes les commandes d'assurance sont inclus, sans supplément, le contrat de location et la fiche d'état des lieux personnalisés.

NATURE DES GARANTIES	ETENDUE DES GARANTIES	FRANCHISE PAR SINISTRE
Responsabilité civile automobile.	Sans limitation de somme.	Néant
Défense recours.	Sans limitation de somme.	Néant
Dommages tous accidents (Tous risques). Acte de vandalisme. Force de la nature	Valeur à dire de l'expert.	Sinistre contre un autre véhicule : 1000 € Dans les autres cas : 2.000 €
Incendie, tempêtes, force de la nature, vol, tentative de vol. (1) Vol par détournement et abus de confiance. (2)	Valeur à dire de l'expert.	1000€ (1) 7000€ (2)
Bris de glaces (étendu aux baies et lanterneaux et optiques de Phares).	Valeur de remplacement.	Néant
Garantie du conducteur responsable.	250.000 €	Néant

Possibilité de rachat de franchise, rabaisant celle-ci à 200 € (détails et tarifs sur la commande d'assurance location).

Les conditions générales complètes sont consultables sur notre page d'accueil dans « Nos assistances »	PERFORMANCE	EXCELLENCE
Assistance location Performance : Assistance 0Kms, valable en Europe, pour les personnes et le véhicule, en cas de panne, d'accident, de maladie ou de vol du camping-car.	X	X
Assistance location Excellence : Assistance 0Kms, valable en Europe, Maroc et Tunisie, pour les personnes, les chiens et chats et le véhicule, en cas de panne, d'accident, de maladie ou de vol du camping-car complétée par une aide à l'utilisation des équipements et recherches de pannes par nos techniciens.	X	X
Assistance au camping-car Dépannage sur place ou remorquage sans franchise kilométrique.	X	X
Assistance crevaillon Prise en charge du dépannage. (Voir les conditions générales sur la page d'accueil, dans la rubrique Nos assistances).	X	X
Prise en charge et recherche d'un réparateur (interventions concernant le porteur, la cellule et les équipements).	X	X
Pour un véhicule sous garantie constructeur, l'appel est transféré à la société d'assistance du constructeur et un autre dossier est ouvert pour les prestations complémentaires.	X	X
Véhicule de courtoisie ou camping-car de remplacement (selon disponibilités et sujet à conditions).	X	X
A l'étranger, envoi de pièces détachées pour les pièces non disponibles sur place et indispensables à la réparation du véhicule sous réserve des législations locales et disponibilités des moyens de transports.	X	X
Véhicule de courtoisie ou camping-car de remplacement (selon disponibilités et sujet à conditions).	X	X
Assistance aux personnes en cas de panne, d'accident, de maladie ou de vol de camping-car	X	X
Prise en charge des frais d'hospitalisation et des frais médicaux et Rapatriement médicalisé en cas de maladie ou de blessures.	X	X
Assistance aux personnes en cas de panne, d'accident, de maladie ou de vol de camping-car	X	X
Prise en charge des frais d'hospitalisation et des frais médicaux et Rapatriement médicalisé en cas de maladie ou de blessures.	X	X
Informations voyage (formalités, itinéraires, ...) Informations pratiques (démarches administratives ou d'ordre privé, ...) Aide à l'utilisation de vos équipements et recherche de panne par technicien spécialisé au téléphone.	X	X
Prise en charge de vos animaux domestiques transportés (chiens et chats) .	X	X
Assistance diagnostic à distance et dépannage par téléphone avec techniciens en ligne spécialisés dans le camping-car. Le technicien procède à un diagnostic précis de la panne (porteur, cellule et équipements) qui permet de définir soit une réparation à distance, soit une prise de rendez-vous avec le service après-vente le plus proche du lieu de la panne.	X	X